

LÉOJAC - BELLEGARDE



N° 6 : FÉVRIER 2022

INFORMATION



Informations municipales éditées
par le Conseil Municipal de **LÉOJAC - BELLEGARDE**

Directeur Gérant :
Christian QUATRE

Réalisation :
Textes : **Pierre MAZILLE**

Mise en pages : **Christine LEMAIRE**

Coordination : **Fabien SZOPA**

Avec la participation des membres de la commission communication

Impression :
Imprimerie Forestié

International Standard Serial Number : ISSN 2266-6419

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	4
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX	5
RÉUNION PUBLIQUE	6
LA MUNICIPALITÉ EN ACTION	9

LE COIN DE L'ÉCOLE	10
DÉVELOPPEMENT DURABLE	12
LES ASSOCIATIONS DU RASTELY	14
LE COIN DES ASSOCIATIONS	16

ILS TRAVAILLENT ET VIVENT À LÉOJAC	20
LES ENTREPRISES DE LÉOJAC	21
ÉTAT CIVIL	22
INFOS PRATIQUES	23

Photo de couverture : Une centaine de personnes a participé à la réunion publique le 7 février sur l'avenir de la commune au sein de l'intercommunalité sur le thème «Léojac entre Quercy Vert Aveyron et Grand Montauban»... Ces échanges seront suivis d'un débat et d'un vote au sein du Conseil Municipal.

LE MOT DU MAIRE

2022, l'espoir d'une vie meilleure

A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter aux 1324 habitants (population totale au 1er janvier 2020. Chiffres Insee) de notre commune une belle année 2022... Santé et bonheur figurent au premier rang des souhaits que je formule pour vous toutes et vous tous.

2021 a encore été marquée par un contexte sanitaire compliqué. Le début de cette année relève malheureusement encore de cette réalité, empêchant une nouvelle fois la population et les élus de se retrouver autour du verre de l'amitié à l'occasion de la cérémonie des vœux qui était programmée ce 9 janvier.

Mais soyons optimistes et gardons l'espoir de pouvoir nous retrouver prochainement en toute liberté.

La crise sanitaire n'occulte cependant pas la détermination du Conseil qui entend dérouler au cours des 12 prochains mois les projets envisagés (lire par ailleurs).



A toutes et à tous, nous vous renouvelons nos vœux de bonne année pour 2022. Prenez soin de vous.

Christian Quatre
Maire de Léojac

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'C. Quatre'. The signature is written in a cursive style and is positioned below the printed name and title.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

■ Cantine et loi EGalim

Le premier Conseil municipal de l'année 2022 s'est tenu le 4 janvier. A l'ordre du jour, les repas à la cantine et l'application de la loi EGalim à compter du 1er janvier. Cette loi implique l'utilisation de produits bio, la lutte contre le gaspillage alimentaire et doit proposer au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques. Ce qui a conduit le fournisseur de la cantine à revoir à la hausse sa facturation. Il a donc fallu réajuster le tarif de la cantine.

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé de porter le prix du repas de la cantine à la charge des familles à 3,50 euros (contre 3 euros auparavant) à compter du 1^{er} février 2022 ce qui laisse néanmoins le prix du repas dans l'école de notre commune à un niveau bas, sachant que le prix moyen des repas en cantines dans le département s'échelonne entre 4,80 à 6,40 euros.

■ Emploi temporaire, salle des fêtes

Le conseil a également voté la création d'un emploi temporaire d'adjoint administratif pour accompagner, cette année, le départ à la retraite de Mme Hélène Ringoot. A terme, cet emploi deviendra permanent. Le recrutement est en cours.

La caution demandée pour la réservation de la salle à usages multiples a été maintenue à 1000 euros par les élus.

Cette caution sera restituée à l'utilisateur après état des lieux sortant si les clés sont rendues, le matériel, le mobilier et les salles laissés dans l'état de propreté requis et en bon état. Dans le cas contraire, cette caution sera encaissée dans sa totalité.

■ Groupe scolaire et semaine des 4 jours

L'estimation globale des travaux d'extension-rénovation du groupe scolaire est désormais chiffrée à 371 473, 98 euros HT (contre 330 000 HT en mars 2021) par le cabinet d'architectes Cambon-Carminati, retenu pour le projet. Le Conseil municipal a avalisé ce montant en phase projet, permettant ainsi la poursuite des procédures d'appels d'offres pour un projet qui entrera en phase de réalisation cet été.

Le Conseil municipal s'est à nouveau réuni le 2 février dernier pour délibérer sur les rythmes scolaires qui doivent être fixés pour les trois prochaines années. Lors d'une consultation à l'échelle communautaire, puis lors d'un Conseil d'école extraordinaire, une majorité s'est exprimée en faveur de la semaine de 4,5 jours.

La décision finale revenant au Conseil municipal, celui-ci a entériné le choix fait par les enseignants et les parents d'élèves ; Enfin, lors de cette séance, les élus se sont majoritairement abstenus sur les rapports d'activités (2019 et 2020) « Eau potable » et « Assainissements non collectifs » soumis par la CCQVA, Léojac n'étant pas partie prenante sur ces dossiers. Abstention majoritaire des élus également sur le rapport communautaire « Ordures ménagères » qui laisse entrevoir des coûts de traitements de plus en plus lourds.

L'intégralité des comptes rendus des CM est consultable sur le site de la mairie :
www.leojac.fr

RÉUNION PUBLIQUE

Léojac entre Quercy Vert Aveyron et Grand Montauban : la population a massivement participé aux échanges

Notre commune actuellement membre de la communauté de communes Quercy-Vert-Aveyron (CCQVA) a engagé une réflexion sur une éventuelle adhésion à la Communauté d'Agglomération Grand Montauban (CAGM). Les éléments ayant nourri cette réflexion ont été présentés à la population le 7 février.

Elle avait été programmée à l'automne, puis à l'entrée de l'hiver. Divers aléas, dont ceux liés à la crise sanitaire, l'avait décalée. Finalement, la réunion publique consacrée à une éventuelle adhésion de Léojac au Grand Montauban a pu avoir lieu le 7 février en soirée à la salle des fêtes.

Les élus tenaient à cette réunion publique. La population l'attendait. La centaine de Léojacoises et Léojacois présents à la salle des fêtes atteste d'un intérêt largement partagé pour un dossier reposant avant tout sur des éléments objectifs : ceux recueillis par la commission municipale chargée du dossier, avec en toile de fond, cette question : Léojac dans le Grand Montauban, une opportunité pour la commune ?

« Personne n'est venu nous chercher »

Des éléments objectifs ... Lorsqu'une Léojacoise demanda au maire si le Grand Montauban était « venu nous chercher » en tentant de savoir quel était le ressort de ce dossier, la réponse du maire fut claire : « Non, personne n'est venu nous chercher »... Il était alors temps de rappeler que ce projet de rejoindre la CAGM n'est guidé par aucun dessein caché ou d'obscures motivations qui échapperaient à la population. Ce sont bien des éléments objectifs, un constat, souvent remontés par les habitants de la commune, qui ont conduit les élus à mettre le dossier sur la table. La finalité d'un tel processus ne peut être guidée



que par l'intérêt de la commune et de ses habitants, motivé par une réalité territoriale et quotidienne qu'il est difficile d'ignorer. Léojac si proche de Montauban, partageant 9 kilomètres de frontière avec la ville chef-lieu, est naturellement tournée vers celle-ci.

Le sens de l'histoire ...

Combien de Léojacois se tournent-ils vers Nègrepelisse pour scolariser leurs enfants, effectuer leurs courses, pour leurs consultations médicales, pratiquer leurs loisirs et leurs activités associatives, aller travailler ? Léojac fait partie de l'aire urbaine de Montauban. Envisager d'intégrer une communauté d'agglomération construite autour de la ville phare du département, dans laquelle la commune évolue de fait, relève d'une certaine cohérence...

Voire du sens de l'histoire lorsqu'on connaît les conditions dans lesquelles en 2017, l'autorité préfectorale a rattaché Léojac à la CCQVA nouvellement créée (en lieu et place de la défunte communauté de communes Quercy Vert) pour de simples questions démographiques, sans aucune considération pour la réalité du bassin de vie léojacois.

Bon sens et cohérence...

Intégrer le Grand Montauban relève donc du bon sens, d'une certaine cohérence. Mais pour aborder ce dossier sérieusement, il convenait d'aller au-delà des évidences. En clair, et c'est ce qui a motivé la commission municipale, il s'agissait de peser le pour et le contre d'une migration vers la CAGM. Ce sont précisément ces éléments qui furent présentés à la salle des fêtes.

Cette réunion a tout d'abord permis de constater qu'une très large majorité des personnes présentes était instinctivement favorable à cette mutation vers le Grand Montauban.

Lors d'une consultation de la population via le bulletin municipal fin 2020, 22 personnes seulement avaient fait part de leurs interrogations, une infime proportion de celles-ci se disant résolument contre. Ces opposants au projet ont d'ailleurs fait entendre leur voix lundi soir face à une majorité silencieuse (qui ne dit mot consent) et convaincue, qui plus est par les éléments chiffrés présentés, mettant en balance les apports respectifs des deux communautés vers notre commune. Lors de cette réunion, les questionnements sérieux tournèrent autour de la fiscalité. « Faudrait pas qu'on soit perdants », avançait cette Léo-jacoise. Un point unanimement partagé, à commencer par les élus. Une migration vers le Grand Montauban doit bien évidemment se

concrétiser par une avancée quantifiable pour notre commune. Sinon, à quoi bon ?

Fiscalité, soutien et financement... La balance penche vers Montauban

Le maire a pu rassurer l'assistance en présentant des données chiffrées comparatives (1) entre le fonctionnement des deux communautés, CCQVA et CAGM. La balance penche nettement en faveur du Grand Montauban, que ce soit au niveau des services (voirie, transports, loisirs ...) que de l'accompagnement (soutien financier aux aménagements des bourgs, soutien aux seniors...), que ce soit au niveau de la fiscalité intercommunale qui s'avérerait moins lourde... Il apparaît que Léojac a de bonnes raisons et une vraie légitimité à vouloir inscrire son avenir au sein d'une communauté de communes dont le répondant est proportionnel à sa dimension et à son poids démographique et économique. Et dont l'identité est cohérente avec celle de notre territoire.

Vote du Conseil municipal, processus administratif et décision du Préfet

Forts de tous ces éléments, les élus vont poursuivre leur travail sur ce dossier pour garantir la viabilité totale d'un tel projet. Au final, un vote du Conseil municipal tranchera (pour ou contre l'adhésion de la commune au Grand Montauban) avant de lancer, en cas de vote favorable, la procédure administrative qui verra notamment chacune des deux intercommunalités délibérer sur la demande de Léojac (CCQVA sur son départ, CAGM sur son intégration), la décision finale revenant au Préfet. Les élus vous tiendront informés de l'évolution de ce dossier au fil des étapes.

(1) Voir les tableaux pages suivantes. Les habitants peuvent demander l'intégralité de ces éléments par mail à l'adresse suivante : communication@leojac.fr



QUEL AVENIR ?



Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron: **CCQVA** - Communauté d'Agglomération du Grand Montauban: **CAGM**

	CCQVA	CAGM
Les services et aménagements		
Entretien des voiries communales	NON	OUI
Fauchage	NON	OUI
Curage des fossés	NON	OUI
Achat des panneaux	NON	OUI
Pose des panneaux	NON	OUI
Marquage au sol	NON	OUI
Enlèvement des ordures ménagères		
Au porte à porte (1 fois/semaine)	OUI	OUI
Enlèvement du tri sélectif		
Au Porte à Porte	OUI	OUI
Accès aux déchetteries « Gratuit »	OUI	OUI
Soutien Financier Aménagement des bourgs		
Soutien financier aux projets communaux	NON	OUI
Prêt de Matériel	NON	OUI
Mise à disposition de personnels	OUI	OUI
Transport en commun		
Le Transport à la demande	NON	OUI Effectué par le SEM
Le réseau de bus	NON	(A voir)

	CCQVA	CAGM
Périscolaires et centres aérés		
Gestion du Périscolaire dans les écoles	OUI	NON
Centres aérés pendant les vacances	OUI	OUI
La petite enfance et les crèches		
Les crèches	OUI	OUI
Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)	OUI	OUI
Lieu d'accueil enfants-Parents (LAEP)	OUI	OUI
Culture - Loisirs - Sports		
Médiathèque	OUI	OUI
Bibliothèque	OUI	OUI
Equipements Sportifs	OUI	OUI
Atelier Artistique	OUI	OUI
Social		
Pour les jeunes	OUI	OUI
Assistances aux séniors	NON	OUI
Portage des repas	OUI	OUI
Service d'aide à domicile	OUI	OUI

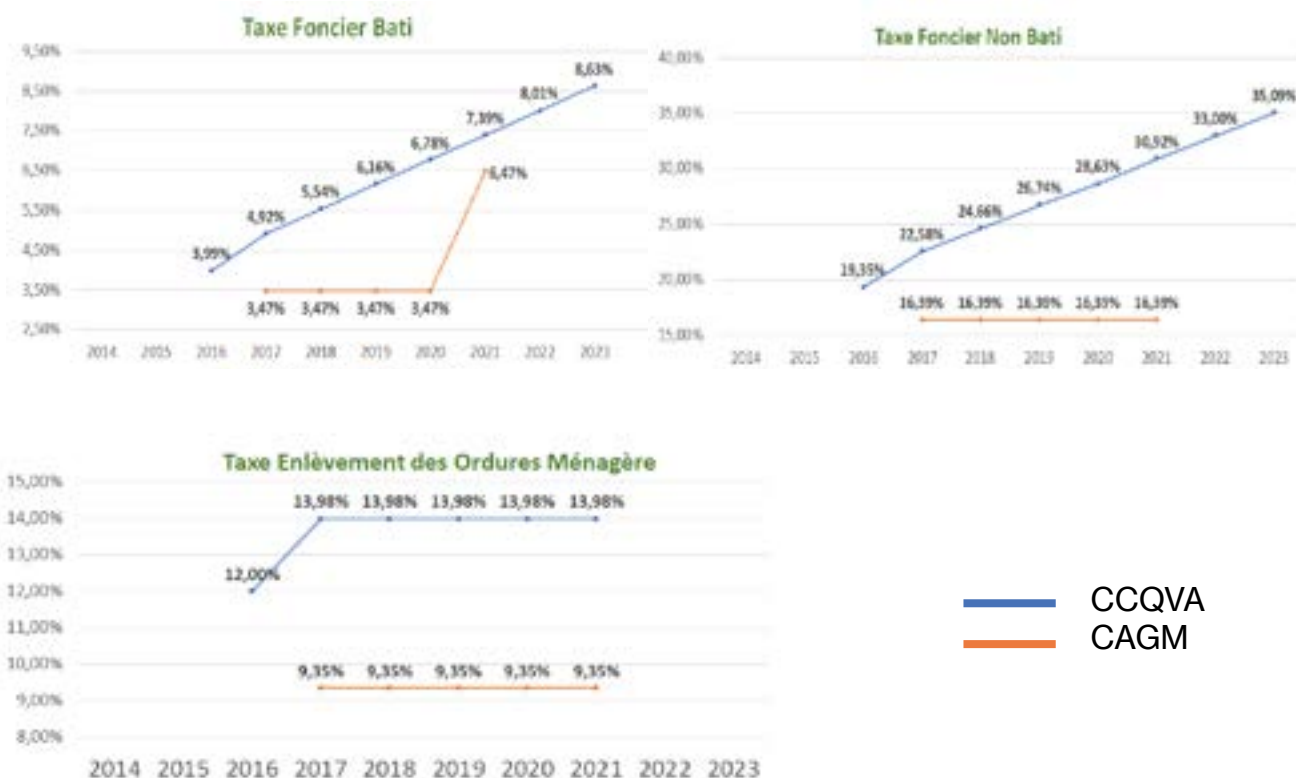
Chaque fois
que pour l'intercommunalité il y a « **NON** »,
c'est que la commune doit financer

La Fiscalité Intercommunale

Ce qu'il faut savoir :

Le changement d'intercommunalité ne change en rien la **fiscalité communale qui elle restera inchangée.**

Le changement financier n'interviendra que sur la fiscalité intercommunale .



LA MUNICIPALITÉ EN ACTION

2022 a succédé à 2021... Le travail des élus s'inscrit dans la continuité avec la poursuite des chantiers annoncés. Tour d'horizon de ce qui a été fait et de ce qu'il reste à faire.

En 2021, le quotidien amélioré

Pour rappel, 2021 a vu la concrétisation de chantiers ou travaux visibles dans la quotidien des Léojaçois : travaux d'aménagement pour faciliter la collecte des ordures chemin de Saboye, de lutte contre les eaux de ruissellement avec le curage des fossés et la pose d'un nouveau regard d'évacuation au lotissement Les Pins, travaux routiers avec le réaménagement du carrefour des RD 70 et RD 91 avec la mise en place d'un sens unique pour

garantir la sécurité des usagers, abaissement de la vitesse à 50 km/h sur l'intégralité du chemin de la Mairie en attendant la mise en place d'un dispositif signalétique approprié, aménagement de la bibliothèque avec installation d'une signalétique dédiée... et autres interventions pas forcément spectaculaires mais nécessaires telle la pose de nouvelles batteries sur le défibrillateur de la salle des fêtes.

2022 : grands projets à maturité et en gestation

2022 verra le lancement effectif de projets au long court. Le projet de rénovation de l'école initié en 2020 par la nouvelle équipe rentre dans une phase très concrète avec le lancement des appels d'offres en direction des entreprises. On peut espérer les **premiers coups de pioches pour les fondations nécessaires à la pause du préau et à l'agrandissement de la cantine en juin, et des travaux achevés pour la rentrée de septembre** prochain.

Les travaux du **petit square aux Vergnoux** vont commencer. Sa réalisation devrait être effective dans le printemps.

En marge du chantier de l'école, le grand projet qui décollera en 2022 concerne le projet de **réfection de la salle des fêtes** (mise aux normes, isolation...) et plus globalement de l'aménagement du site avec la réalisation d'un **espace extérieur intergénérationnel** (jeux, espaces de détente...) et la **construction de nouveaux ateliers municipaux**.

Dès cette année, des délibérations seront prises pour lancer ce chantier d'envergure qui s'inscrit dans le moyen terme.

2022 verra également la poursuite de la réflexion autour d'une éventuelle **adhésion de Léojac à la communauté de communes du Grand Montauban**. La réunion publique du 7 février au cours de laquelle les élus ont fourni des éléments de comparaison objectifs entre le fonctionnement de la CCQVA (Communauté de communes Quercy Vert Aveyron) et celui du GMCA (Grand Montauban Communauté d'agglomération) a marqué une première étape dans un processus, qui, s'il doit prospérer, en comportera beaucoup d'autres (cf page 8).

Cette année 2022 verra aussi la **poursuite de la mise en LED de l'éclairage public** autour de la mairie et aux Vergnoux après une première tranche réalisée au printemps dernier route de Saint-Étienne.

Rappelons enfin que **la commune est désormais fibrée** dans sa quasi totalité. Les Léojaçois doivent à présent se rapprocher de leur opérateur pour se raccorder au réseau.

LE COIN DE L'ÉCOLE

■ Les correspondants des Moyens et des Grands

Cette année, nous avons la chance de correspondre avec 3 classes :

- en Espagne, pour 2 classes, des environs de Valencia, et,

- à Cénac, en Dordogne, pour la 3ème, avec une classe de Moyens/Grands comme nous.

Nos nouveaux copains d'Espagne qui nous ont écrit et fait des vidéos pour tout nous expliquer sur la constitution de la communauté Valenciana et nous faire une chorégraphie.



En Dordogne, aussi les élèves du Maître Stéphane nous ont fait une vidéo pour se présenter et nous faire une visite virtuelle de leur école.

Ces deux correspondances sont l'occasion d'apprendre quelques mots en Espagnol afin de se présenter mais participe, également, à développer une ouverture sur le monde puisque les enfants découvrent des coutumes différentes. Ils se montrent très curieux et demandent régulièrement si nous avons des nouvelles de nos « nouveaux copains ».



Aussi, ils se sont montrés très motivés pour leur présenter notre projet chocolat : de la fève à la tablette. En effet, les enfants ont préparé deux exposés sur la fabrication du chocolat faite en classe et des tablettes de chocolat pour les envoyer en Espagne et en Dordogne.

Nos correspondants se sont régalés avec notre chocolat et vraiment impressionnés du travail fourni.

Avant les vacances de Noël, les élèves ont tenu à faire une nouvelle surprise à nos correspondants et cette fois-ci c'est une vidéo des chants de Noël appris qui a été envoyée. Nous espérons pouvoir faire connaissance avec nos correspondants périgourdins d'ici la fin de l'année si la situation sanitaire nous le permet puisque le maître de la classe prévoit de nous rendre visite....Nous croisons les doigts pour que cette journée puisse avoir lieu car se serait un réel aboutissement de ce projet...

■ « Nous, les Enfants de l'École de la République » ...

Les classes de CE1 et CE2 de l'école ont bénéficié en novembre d'une sensibilisation sur le thème «Symboles et Valeurs de la République Française», l'école restant un lieu d'apprentissage des Citoyens et Citoyennes de demain. Ce sujet, fortement d'actualité a été présenté aux enfants grâce à Mrs Obis, Directeur de l'école et Lhoste, professeur des classes CE1 et CE2.

Ce travail sur «La Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité » a suscité de la part des enfants, curiosité, étonnement, réflexions, et solutions souvent matures et d'une simplicité que les adultes pourraient leur envier... Cette rencontre s'est terminée par la remise à chacun du petit ouvrage «Nous, les Enfants de l'École de la République...» (duplicé par la Mairie de Léojac) et de quelques friandises, bien méritées.

La réalisation de ce programme spécifique en direction des jeunes a été prise en charge par Cécile Bonnet, Présidente de l'Association «Léojac joue les artistes», formée par la Ligue de L'enseignement et habilitée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) dans le cadre du périscolaire qu'elle pratique avec son équipe depuis de nombreuses années. La finalité de ce travail de «transmission adultes enfants» sur une année scolaire s'est concrétisé par la création de cet ouvrage intitulé «Nous, les Enfants de l'École de la République...», réalisé d'une manière ludique par les enfants, pour les enfants... et pour les parents aussi. Une



petite révision, ne fait jamais de mal. Cet ouvrage est devenu un outil de référence pour les écoles primaires du département. A ce jour, Cécile Bonnet a été sollicitée par 17 écoles. Elle tient à remercier l'équipe scolaire Léojaçoise ainsi que les enfants de l'accueil qui lui a été réservé et de l'intérêt qu'ils ont porté à ce sujet, sans oublier Monsieur le Maire et son équipe municipale pour son aide dans la duplication des fascicules.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Chemins ruraux

Deux boucles bientôt ouvertes aux marcheurs

La commission des chemins ruraux touche au but qu'elle s'était fixé après l'élection de la nouvelle équipe municipale au printemps 2020. Le but ? Offrir aux Léojaçois qui aiment cheminer autour de la commune des itinéraires de randonnées sur le territoire communal... Sans avoir forcément besoin de prendre son véhicule pour rejoindre un itinéraire, sans être obligé d'arpenter de longues sections bitumées, loin autant que possible du trafic routier. Les aléas sanitaires, la complexité des répartitions cadastrales et l'objectif de réduire au maximum les tracés à partager avec le trafic automobile ont complexifié la tâche des élus investis dans ce projet.

Mais en ce début d'année 2022, on peut affirmer que le dossier « Chemins ruraux » est en passe de boucler... ses premières boucles. Deux itinéraires ont ainsi été arrêtés, prêts à être finalisés. Un travail de nettoyage sur certains passages et un balisage identifiable restent à mener. Ces dernières opérations seront réalisées au début de ce printemps... Dans la foulée, ces itinéraires seront ouverts à la population. Les Léojaçois seront informés de leur accessibilité en temps voulu. Un document sera réalisé.



Secteur Gabach et secteur Rastely

Boucle du secteur de Gabach : cette première boucle longue d'un peu plus de 4 kilomètres part de la mairie (parking à disposition) en direction du chemin du Faurio avant d'emprunter un sentier en sous-bois redescendant, via le chemin de Naudet vers le chemin de la vallée du Tordre pour remonter le chemin de Gabach débouchant sur le chemin de la mairie. Une balade d'environ une heure sans difficulté. Accessible au plus grand nombre.

Rastely : cette boucle dont le départ se situe au Rastely (possibilité de stationner au tennis) est longue de 7,5 km. Elle passe par le secteur des Proats avant de rejoindre le chemin de la Vierge. Un itinéraire plus long que le précédent sans grande difficulté non plus, si ce n'est la petite côte de la Vierge ... qui ne relève pas de la haute montagne.



LES ASSOCIATIONS DU RASTELY

ACCA, TCL ; TCL, ACCA ... Ce sont les associations du Rastely. Elles partagent le même site. Toutes deux utilisent des balles pour exprimer leur passion, mais bien différentes. Les unes, en cuivre, sont profilées. Les autres en caoutchouc de couleur jaune, sont rondes. Néanmoins, chasseurs et tennismen cohabitent au Rastely.

■ Les chasseurs désormais dans leurs murs

Ils sont une vingtaine en ces matins de week end d'hiver à se réchauffer autour d'un café avant le départ à la chasse, dans leur local du Rastely. Un local doublé d'une petite extension à ciel ouvert qu'ils occupent depuis 2020. Auparavant, les chasseurs léojacois faisaient dans la débrouille. Leur point de ralliement se trouvait à la maison de la famille Molinières dont Joëlle, la maman, fut longtemps présidente de l'ACCA aux côtés de son mari Jean-Pierre, lui aussi très impliqué dans le fonctionnement de l'association de chasse. Aujourd'hui, c'est Pierre, le fils, qui préside aux destinées de l'ACCA (association communale de chasse agréée). Avant le Rastely, les opérations d'après chasse pour peler et éviscérer le gibier prélevé se déroulaient donc à la maison Molinières. Désormais, c'est dans ce local mitoyen du club house du tennis club que les chasseurs débutent et terminent leurs opérations de battues. « C'est mieux qu'avant, reconnaît Pierre Molinières. C'est plus pratique. » Les chasseurs léojacois savent que cette domiciliation est transitoire. Lorsque le projet de la mairie prévoyant l'installation des ateliers municipaux sur le nouveau site de la salle des fêtes sera concrétisé, ils pourront récupérer ce grand local accolé derrière les courts de tennis.

L'ACCA de Léojac qui prélève chevreuils, sangliers et nuisibles, intervenant généralement à la demande de propriétaires ayant subi des dégâts, compte 35 adhérents qui chassent en association avec leurs collègues de Saint-Nauphary et Corbarieu.

Contact : Acca de Léojac. Tel : 06 81 42 08 63

accaleojac@hotmail.com

Vide greniers des chasseurs : il aura lieu le 1^{er} mai sur le site de la salle des fêtes. Inscriptions à retourner avant le 23 avril à : Mairie de Léojac.

ACCA. 55 lotissement Les Vergnoux.
82230 Léojac



Les chasseurs léojacois



Pierre Molinières, président de l'ACCA Léojac

■ Le tennis sur site depuis 28 ans

La crise sanitaire a sensiblement fait reculer les effectifs du TCL pour se tenir actuellement aux environs de 145 licenciés dont 80 jeunes, encadrés par deux éducateurs diplômés d'État (Julien Laparre et Pierre Antoine Delmas). Des licenciés engagés dans différentes compétitions (départementales et régionales) avec une certaine réussite. « Le club de Léojac s'exporte bien », confie Mathieu Brugel, le président en poste depuis septembre dernier. Ce chef d'entreprise, ancien seconde ligne de rugby, avoue ne pas être dépaysé dans la gestion du club « qui s'apparente à celle d'une entreprise », assure-t-il, avec ses deux salariés et un fonctionnement bien huilé garant de la bonne marche des installations. Un club structuré, mais « un club qui évolue dans une ambiance familiale », souligne encore le président. Les tournois organisés par le TCL sont régulièrement très fréquentés.

Le tennis club Léojacois nourrit quelques ambitions, pour ses joueurs et ses équipes bien sûr, mais aussi pour l'avenir du club : « Nous allons essayer de retrouver les effectifs d'avant Covid, de retrouver une certaine stabilité et de fidéliser nos adhérents », explique le président.

Dans le futur, le Tennis Club Léojacois aimerait pouvoir proposer du fit tennis (avec des créneaux matinaux) pour les plus de 60 ans. Pour cela, une surface plus confortable (terre battue) que les surfaces actuelles (green set) des quatre courts (dont deux couverts) du club serait nécessaire. L'idée de création d'une activité padel est également dans les tuyaux.

Le tennis Club Léojacois joue, vit et se projette dans l'avenir.

Contact : Tennis club Léojacois, Rastely. 2215 chemin des Proats. 82230 Léojac. Tel : 05 63 64 65 65

tenup.fft.fr



Un mercredi après midi sur les cours du Rastely



Mathieu Brugel,
président du tennis club Léojacois

LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ La Malice des aiguilles

Après de longs mois d'arrêt, les adhérentes de « Léojac, la Malice des Aiguilles » ont retrouvé avec plaisir le chemin de la grande salle où elles peuvent s'adonner à leurs loisirs préférés (tricot, broderie patchwork...) ou apprendre de nouvelles techniques. Elles se sont aussi retrouvées le 9 décembre dernier pour leur assemblée générale, en présence de Jérôme Lucianaz, adjoint, représentant la Mairie de Léojac. L'AG précédente s'était tenue en septembre 2019, c'est donc le bilan de deux années qui aurait dû être présenté, mais l'année 2020 ayant été une année sans activité, le bilan a essentiellement porté sur la fin de l'année 2019 avec l'évocation de la conférence de Luc Corlouër « Léojac autrefois », les premières puces de couturières organisées à la salle des fêtes de Léojac et les dernières sorties vers des salons ou expositions avant le confinement : Bouliac, Laplume, le salon de Toulouse et celui de Pexiora.

Le bilan a également porté sur la mise en place de la bibliothèque, organisée et gérée par des adhérentes de « Léojac, la Malice des Aiguilles » avec l'aide de la Mairie et de la médiathèque départementale. Cette bibliothèque met à la disposition des habitants de la commune environ 3.200 livres qui ont été triés, couverts et répertoriés.

Pour cette saison 2018/2019, l'association comptait 39 adhérentes. Le bureau actuel a été renouvelé pour une nouvelle année. Le bilan financier, présentant un solde positif a été adopté à l'unanimité, tout comme le bilan d'activité. La secrétaire a évoqué les actions menées depuis la reprise de septembre, notamment les visites au salon de Bouliac (33) et au salon de Toulouse.

Mais aussi la très intéressante visite de la safranière du clos Ferrié à Montauban à laquelle a participé une vingtaine d'adhérentes et l'organisation de la pièce de théâtre « j'y crois pas » avec les tréteaux de Corbarieu. Et il y a bien sûr le projet avec l'incontournable salon de Pexiora (11) le 25 février, sortie qui se fera en bus vu le nombre de participantes. Mais avec la reprise d'une vie un peu plus normale et le retour des salons et expositions, d'autres manifestations pourraient s'ajouter à cette liste.

Ce fut une belle assemblée générale qui a donné à toutes une occasion de se retrouver et qui a témoigné de la vitalité du club et de la motivation de celles qui le font vivre.



■ La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale fonctionne depuis quelques mois maintenant, dans les locaux de l'ancienne école, derrière la mairie.

Cette bibliothèque propose un grand choix de livres, romans, policiers, biographies, documentaires, pour tous les goûts et tous les âges. Elle offre aussi un très grand choix de livres pour enfants et adolescents. Et les livres sont renouvelés régulièrement grâce au partenariat avec la médiathèque départementale. Les inscriptions sont gratuites pour permettre à tous de bénéficier de ses services.

La bibliothèque est ouverte tous les lundis et jeudis après-midi, de 14h à 18h.

Vous y serez accueilli(e) par des bénévoles de l'association « Léojac, la Malice des aiguilles » auprès de qui vous pourrez vous renseigner, échanger sur vos lectures et partager un moment de convivialité.

Nous espérons que les Léojacois seront nombreux à fréquenter ce lieu, pour qu'il devienne un vrai lieu de partage et de culture.



LEOJAC 82 VIDE GRENIER

DIMANCHE 1^{er} MAI 2022

A LA SALLE DES FETES ET SUR SON STADE

Dés 8 Heures et toute la journée

BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS : 06 81 42 08 63

accaleojac@hotmail.com

Inscription et règlement à retourner avant le 23 Avril 2022 à :

Mairie de Léojac Bellegarde

ACCA

55 Lotissement des Vergnoux

82230 LEOJAC

TARIFS - EXTERIEUR : 10 €uros l'emplacement de 5 m x 5 m (Véhicule sur l'emplacement)

- INTERIEUR : 5 €uros le mètre linéaire (Tables et chaises fournies)

Aucune inscription ne sera enregistrée sans l'attestation d'inscription complète et son paiement. Aucun encaissement sur place. Les exposants pourront s'installer de 6h30 à 8h00 au delà les emplacements ne seront

plus réservés et les droits d'inscription resteront acquis par l'ACCA à titre d'indemnité.

Les annulations ne seront acceptées que par écrit jusqu'au 23 Avril 2022, date limite à laquelle aucun remboursement ne sera effectué.

Les exposants devront respecter la déviation mise en place pour arriver à la salle des fêtes.

Tous les objets sont acceptés, les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de casse, de perte ou de vol. **Nous n'acceptons pas les métiers de bouches et alimentaires.**

En raison des Décrets 881039 et 881040 concernant la vente et l'échange des biens dans les manifestations

publiques, les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur et fournir les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrits sur le registre de la manifestation.

.....
Attestation d'inscription vide grenier du Dimanche 1er Mai 2022 à Léojac

Organisateur : Association communale de chasse agréée, Mairie de Léojac 82230

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Tél. : Email : @

N° immatriculation de mon véhicule

Joindre obligatoirement la photocopie de la carte d'identité

Je déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance du règlement

- de ne pas être commerçant(e)

- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du commerce)

- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal)

Fait à **Le** **2022.** Signature

Ci-joint règlement : a l'ordre d'ACCA LEOJAC

De **€uros** pour emplacement(s) extérieur(s)

1 Café offert par exposant

De **€uros** pour mètre(s) linéaire(s) intérieur(s)

**Tennis club Léojaçois :**

Mr Brugel - Tel : **06.71.10.34.04** - tennis.club.leojac@gmail.com

**Gym Loisirs (adultes) :**

Le mardi soir et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes

Josy Duburc - Tel : **06.85.42.39.96** - guy.duburc@gmail.com

Chantal Kervadec - Tel : **07.85.60.27.28**

Angélique Cantemerle - Tel : **06.79.98.74.98** - a.cantemerle@yahoo.fr

**Léojac joue les artistes :**

Dessins académiques aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, pastel, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encre de chine :

- Lundi soir de 18h à 20h30
- Mercredi après midi de 15h30 à 18h
- Mercredi soir de 18h15 à 20h45
- Jeudi matin de 9h à 11h30

Cécile Bonnet - Tel : **06.07.05.63.38**

**Léojac La Malice des Aiguilles :**

Un club où se rencontrent des passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheuses, patcheuses, bricoleuses en tout genre.

Les séances ont lieu les 1^{er}, 2^e et 4^e jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Annie Danis - Tel : **06.26.43.88.13**

<http://lamaliceleojac.canalblog.com/>

**Taï Chi Chuan :**

Tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes Alain Moutet - Tel : **06.77.45.12.31**

**Jeux de Mômes : (association des parents d'élèves)**

Céline Muller - Tel : **06.12.30.79.78** - jeuxdemomes-leojac@laposte.net

**ACCA de Léojac :**

Pierre Molinières - Tel : **06.81.42.08.63** - accaleojac@hotmail.com

**Comité des fêtes :**

Nicolas BALSEMIN - Tel : **06.21.53.96.52** - nicolasbalsemin@hotmail.fr

Restauration

Distributeur de pains et de viennoiseries sur le parking de la salle des fêtes.

L'Authentique (burgers maison) : les mardis soirs (semaines impaires) devant la salle des fêtes de 18h à 20h30.

Tel : **06.84.35.24.65**

Regal Pizza : tous les vendredis soirs devant la salle des fêtes. Tel : **07.69.29.96.68**

ILS TRAVAILLENT ET VIVENT À LÉOJAC

■ Rénovation / Aménagement

David Chevalot propose la solution Renov'Action

David Chevalot a créé en octobre dernier sa société Renov'Action qui comme son nom l'indique, s'active sur le créneau de la rénovation de votre habitation : rénovation d'intérieur et aménagements, revêtements sols et murs, travaux divers sur demande. Ce Léojois aux attaches girondines s'est installé sur la commune avec son épouse et leurs deux enfants à la suite d'un licenciement économique qui a provoqué la migration de la famille vers le Tarn-et-Garonne (où l'épouse a bénéficié d'une mutation dans les assurances) et la reconversion professionnelle de David. Une reconversion toute indiquée pour celui qui durant 20 ans a travaillé dans le gros œuvre du bâtiment comme chef de chantier. Après une formation qualifiante à l'AFPA de Montauban et une inscription au registre des métiers, David a donc décidé de poursuivre dans le bâtiment, mais désormais dans le second œuvre.

« Je suis un travailleur manuel » explique cet artisan qui a entièrement refait la maison acquise à Léojac. Léojac où la famille se sent bien : « On recherchait la campagne, et franchement, on apprécie la mentalité des gens d'ici ».



Contact : Renov'Action. Tel : 06 28 49 52 38.
renovaction82@gmail.com

■ Chauffage, climatisation, plomberie, électricité

Astegia : l'artisan de votre habitat

« Astegia » ... A quelques lettres près, « la maison » en langue celtique gauloise.. « Le nom sonnait bien. Il y avait le lien avec la maison. » Lionel Soler a donc créé l'EURL « Astegia » en octobre dernier. L'activité créée par ce Léojois tourne autour de la maison, neuf et rénovation : chauffage, climatisation, plomberie, électricité, domotique (étude, installation, entretien, dépannage). C'est à la faveur d'une reconversion professionnelle que cet ancien salarié de l'industrie aéronautique, électrotechnicien de formation, a décidé de lancer sa propre entreprise. Formation AFPA et inscription au registre des métiers réalisées, Lionel Soler assume tous types de prestations : réseaux d'eau, sanitaires, électricité générale, chaudières toutes énergies, plancher chauffants, VMC, automatismes...

Ce père de deux enfants scolarisés en collège et lycée à Montauban est installé à Léojac depuis 20 ans où il fut notamment président du tennis club pendant deux ans.



Contact : Astegia. Tel : 06 38 41 98 27.
contact@astegia.fr - www.astegia.fr


Les Entreprises de Léojac

Aménagements intérieurs

- Cuisines Franck Leroux, Tel : 06 22 74 27 76
www.cuisinefranckleroux.fr

- MG POSE, Tel : 06 87 46 06 28

Coiffeur

- L'Hair d'Alexia, 511 route de Saint-Etienne
Tel : 05 63 02 65 86,  [gourdainalexia](https://www.facebook.com/gourdainalexia)

Coiffeuse à domicile

- Katia Delbecque, Nuances et reflets,
Tel : 06 51 27 20 31

Développeur Web

- Thomas Orta, Tel : 06.12.14.92.55
Thom.orta@gmail.com, thomas-orta.com

Édition

- Céline Gauthier, zoomsurlabible@gmail.com
www.zoomsurlabible.com

Graphiste

- Willprod, Tel : 06 03 90 07 96, willprod@cegetel.net
www.willprod.fr

Élagueur

- Christophe Bagatella, Tel : 06 76 82 97 42
christophe@bagatella-elagage.fr, bagatella-elagage.fr

Lutte contre les nuisibles

- Séverine Agam, Opération nuisibles,
Tel : 06 30 93 74 31, www.operationnuisibles.fr

Prothésiste ciliaire

- Chantha Perrot, Meak'Cils, Tel : 06 13 41 34 86

Soutien scolaire

- « Un professeur pour les nuls », Tel : 06 60 47 11 11
contact@unprofpourles-nuls.fr
www.unprofpourlesnuls.fr

Maçonnerie générale, gros oeuvre

- Danis et Fils, Tel : 05 63 64 57 18, danis.fr
- Guillaume Cassou-Leins, Tel : 06.73.55.88.14
- Nicolas Hornain, Tel : 06.25.43.27.13

Électricien

- Blessou Fabrice, Arc Elec Système
Tel : 05.63.64.63.70 / 06.09.36.75.11,
blessou.fabrice@orange.fr

Taxi

- Nicolas Taxi Montalbanais, Tel : 06.08.35.08.89

Services administratifs divers

- Séverine Auque Bouye, BSA JURIS ACT,
Tel : 06.58.48.92.63, contact@bsajurisact.fr
- Marjorie Delrieu, Dans vos petits papiers
Tel : 06.73.04.95.85

Travaux intérieur/extérieur

- BS2T, Tel : 06.60.66.83.27

Plombier/Chauffagiste

- Alain Bouissou, Tel : 06.07.30.80.30

Nettoyage et petit bricolage

- Bri'ance, Santolaria Ascencion, Tel : 05.63.20.67.59
- Christophe Capizzi, Tel : 06.63.41.32.30
- JB Propreté, Tel : 06.31.04.47.25
- Coralie Potel, Tel : 06.12.14.03.87

TP-Terrassier-Terrassements

- David Brousse, Tel : 06.05.45.96.93
- Thierry Rey, Tel : 05.63.64.57.81 / 06.73.46.73.21

Plaquiste - Travaux plâtrerie intérieur

- Marc Rodrigues Morgado, Tel : 06.68.81.60.28

Menuiserie - Metallerie

- Emmanuel Roux, Tel : 06.72.13.03.96

Installation équipements électriques

- Laurent Schlosser, Tel : 06.60.25.42.80

Esthéticienne - Prothésiste ongulaire à domicile

- Raïsa Selimi, Tel : 06.35.23.39.01

Agencement de lieux de vente

- SWETT Clair, Tel : 06.08.71.46.31

Activités spécialisées de design

- Sas Artissimo, Tel : 06.38.84.89.66

Aménagements paysagers

- Rémy Weiss, Tel : 06.30.81.45.57

Rénovation intérieur-aménagement-revêtement-travaux divers

- Renov'action, David Chevalot, Tel : 06.28.49.52.38
renovaction82@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Mathys, Pierre, André PANZIERA né le 09 novembre 2021
- Julian, Jean SERRANO FROUILLOU né le 14 décembre 2021
- Elsa, Cirta CHARRONDIÈRE née le 05 janvier 2022

DÉCÈS

- Roger, Léon FERRIERES décédé le 15 novembre 2021
- Yolande, Raymonde, Marie, Louise ENJALBERT veuve REY décédée le 05 janvier 2022
- Elia CRABIÉ LACAN veuve BOU décédée le 19 janvier 2022
- Marie Philippine CAPIZZI épouse ABITABILE décédée le 23 janvier 2022



Ces figures qui nous ont quittés

Elia BLIN-BOU est décédée à Léojac (où elle habitait depuis 1956) le 19 janvier à l'âge de 90 ans. Elle avait travaillé à l'école de 1975 à 1992 (elle se nommait alors Mme Blin) comme femme de ménage puis cantinière. Son mari Gilbert BLIN avait été garde champêtre. Sa fille, Danielle Constans fut conseillère municipale lors du précédent mandat. Une figure léojacoise vient de nous quitter.

Roger Ferrières, le doyen de la commune, s'est éteint à l'âge de 96 ans le 15 novembre dernier à Léojac où il était né en 1924. Lui aussi était une figure du village.

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Samu : 15
Pompiers : 18
Police-Gendarmerie: 17
Médecins de garde : 39 66
Pharmacie de garde : 32 37
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 116 111
Alerte attentat / enlèvement : 197
Personnes déficientes auditives : 114

INFOS PRATIQUES

MAIRIE



55 Lotissement «Les Vergnoux»
82230 Léojac-Bellegarde
Téléphone : **05 63 64 58 05**

 Mairie Léojac Bellegarde
mairie@leojac.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 8h00 à 12h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30



Retrouvez toutes les infos de la commune sur :
www.leojac.fr

Un évènement à partager, une info pour la commune, n'hésitez pas à nous envoyer un message à :
communication@leojac.fr

■ Communauté de communes

Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron
370 avenue du 8 mai 1945 - BP 80035
82800 NEGREPELISSE

Téléphone : **05 63 30 90 90**
contact@quercyvertaveyron.fr
Site internet : www.quercyvertaveyron.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00





La députée Valérie Rabault (ici aux côtés du maire) venue rendre visite aux écoliers léojacois engagés dans un concours citoyen.

Désormais, tout le chemin de la mairie est limité à 50 km/h, de bas en haut et de haut en bas. Respectons la signalisation et nos concitoyens, enfants, piétons, riverains.



Une vue de l'école lorsque les travaux seront achevés avec le préau. Ce sera fait pour la rentrée de septembre prochain.



Depuis cet été, la sécurisation du carrefour de la route de Saint-Etienne et de Génébrières est effective avec la mise en place d'un sens unique et un débouché sur la RD.70 déplacé pour une meilleure visibilité.

La rétro 2021



Le père Noël de la mairie est passé avant Noël et a remis des livres aux écoliers.

Les enfants de l'école en visite à la bibliothèque pour découvrir les nombreux volumes disponibles.

